

# AEG

## GARANTIE PLUS D'AEG

PROLONGATION DE GARANTIE  
POUR LES APPAREILS SOUS GARANTIE





## UN GAGE DE SÉCURITÉ POUR VOUS !

AEG fabrique de l'électroménager de grande qualité. Cependant, des pièces défectueuses et des signes d'usure peuvent apparaître au fil du temps, par exemple lorsque les appareils sont très utilisés. Assurez vos arrières et prolongez votre garantie au-delà de la durée légale de 24 mois.

- Vos appareils bénéficient d'un service de réparation assuré par des professionnels AEG.
- Les coûts liés à la main-d'oeuvre, au déplacement et aux pièces de rechange sont inclus dans la prolongation de garantie.
- Seules des pièces de rechange d'origine d'AEG sont utilisées lors de réparations.
- La prolongation de garantie couvre les dommages consécutifs susceptibles de se produire après une panne d'appareil.
- Vous recevez un appareil de valeur équivalente ou un appareil neuf à des conditions spéciales si l'appareil ne peut pas être réparé.
- En tant que titulaire de la prolongation de garantie, vous profitez d'offres exclusives d'AEG.
- Prolongation automatique de la garantie : afin que votre appareil bénéficie d'une protection constante, la garantie est systématiquement prolongée d'un an sauf résiliation par écrit dans un délai de 2 mois avant la fin du délai de garantie.

### Prolongation de garantie

Prolongation de garantie d'AEG  
pour les appareils sous garantie à seulement

**CHF 99.- par an.**

**Vous pouvez bien entendu prolonger  
la garantie pour plusieurs appareils.**

**Profitez de notre prix préférentiel**

indiqué dans le tableau ci-contre.

Nombre d'appareils	Prime annuelle par appareil	Prime annuelle total
1	CHF 99.-	CHF 99.-
2	CHF 95.-	CHF 190.-
3	CHF 90.-	CHF 270.-
4	CHF 85.-	CHF 340.-
5	CHF 82.-	CHF 410.-
6	CHF 78.-	CHF 468.-
7	CHF 76.-	CHF 532.-
8	CHF 71.-	CHF 568.-
9	CHF 67.-	CHF 603.-

### Avez-vous des questions ? Nous sommes là pour vous aider.

Téléphone 031 925 31 30 ou par e-mail [garantieplus@electrolux.com](mailto:garantieplus@electrolux.com)

**Plus d'informations sont disponibles sur le site Internet :**

[www.aeg.ch/fr-ch/support/prolongationdegantie/](http://www.aeg.ch/fr-ch/support/prolongationdegantie/)